



Cette fiche s'intéresse davantage aux conditions d'accès que de production, relayées dans la [fiche sur l'agriculture urbaine](#). L'accès à une alimentation saine et accessible durablement, et en quantité suffisante est un enjeu majeur des années à venir pour nos sociétés. En effet, une étude publiée par les banques alimentaires [le 27 février 2023](#) montre que dès la fin d'année 2022, celles-ci avaient accueilli trois fois plus de personnes qu'il y a 10 ans (soit 4 millions de personnes). La grande majorité de ces personnes vivent sous le seuil de pauvreté (environ 94%), et l'enquête nous apprend que 72 % sont des personnes seules ou des familles monoparentales. L'alimentation est leur second poste de dépenses, derrière le loyer, mais devant l'eau et l'énergie. Cette part a augmenté de 14 % dans le budget des ménages en 1 an, et est notamment dûe à l'inflation des produits alimentaires. Ces dynamiques soulignent plus que jamais la nécessité **d'intégrer pleinement les quartiers prioritaires aux stratégies alimentaires territoriales**.

Il est possible de faciliter son accès par la présence de circuits de distribution, autrement que via les banques alimentaires : cantines scolaires, marchés, groupement d'achat, boutique de producteurs, épicerie sociale et solidaire, supermarchés coopératifs qui mettent en place des prix solidaires sous condition de ressources. **La lutte contre le gaspillage alimentaire est un autre enjeu majeur**, avec la mise en place de démarches circulaires, de compostage, de [disco-soupe](#), de glanage (champs, poubelles de supermarché, cagettes de fin de marchés).

L'alimentation apparaît comme un objet transversal de l'action publique, une entrée pertinente pour agir sur les problématiques environnementales de son territoire, dans une logique de coopération active entre acteurs associatifs, acteurs institutionnels (collectivités territoriales, éducation nationale) et habitant.es. Les pouvoirs publics disposent d'un rôle particulier dans ces échanges, qui se situent souvent autour de la coordination.

[La note sur les transitions du RNCRPV](#) montre que cette refonte de la gouvernance alimentaire a été réalisée sur de nombreux territoires, et que les **Projets alimentaires territoriaux (PAT)** en constituent un levier. Ces PAT sont élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs du territoire, en prenant en compte les enjeux spécifiques afin de structurer des actions en matière d'alimentation et d'agriculture de proximité, y compris dans les quartiers prioritaires. Les PAT définissent une approche territorialisée et cohérente avec les orientations des autres outils de planification (SRADDET, SCoT, PLUi, ...).



Partenaires mobilisables

- **Les chargé·e de mission Projet alimentaire territorial (PAT)** : ont notamment pour mission de fédérer les acteurs territoriaux autour de l'accès alimentaire
- **Les associations caritatives d'accès à l'alimentation** (Secours catholique, secours populaire...)
- **Les association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)**
- **Le réseau VRAC** : vise à démocratiser le vrac afin de réduire le gaspillage alimentaire, lutter contre inégalités économiques, soutenir une consommation responsable et durable et développer l'emploi et l'économie locale



Outils et ressources

- **Le jeu de société “[La Marmite, la solidarité alimentaire à la carte](#)”** : réalisé par les ateliers Ludosophiques, ce jeu traite de précarité alimentaire et d'accès universel à une alimentation de qualité de manière ludique



Retour(s) d'expériences

- **[Territoires à vivreS](#)** : expérimentation qui vise depuis 2021 à développer des coopérations pour un accès digne à une alimentation de qualité sur 4 territoires (Métropole de Lyon, d'Aix-Marseille, de Montpellier et Haute Garonne-Toulouse).
- **[Une épicerie solidaire conçue pour et par les habitants, à Saint-Bonnet-Briance](#)** (PQN-A, CRPV Nouvelle-Aquitaine, 2022)
- **[L'enjeu alimentaire en quartier prioritaire – expérimentations à Montpellier](#)** (Villes et territoires, CRPV Occitanie Ouest, 2023)
- **[TIPI, Tente intervention pour invendu](#)** : opération de glanage et de distribution des invendus au sein du quartier du Sanitas à Tours, qui a débouché sur une réflexion sur la sécurité sociale alimentaire. (Villes au Carré, CRPV Centre Val-de-Loire, 2023)



Pour aller plus loin

- **[Accompagner les quartiers prioritaires vers l'alimentation durable](#)** (replay du webinaire de l'IREV, CRPV des Hauts-de-France, 2021)
- **[Des Quartiers en Transition](#)**, synthèse de rencontre (IREV, CRPV des Hauts-de-France, 2021)
- **[La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France](#)** (Camille BILLION pour Géocarrefour, 2017)
- **[Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les QPV ?](#)** - Résultats de la Fabrique Prospective (ANCT, 2023)
- **[Manger mieux dans les quartiers : les coopérations font recette](#)** (Les cahiers du développement social urbain, 2024)